la14plus14.fr
> Mon info travaux

QUI FAIT QUOI ?

Conceptrice et maître d'ouvrage du réseau Grand Paris Express, la **SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS** a confié à la **RATP** la maîtrise d'ouvrage opérationnelle du prolongement de la ligne 14 jusqu'à Orly. À ce titre, la RATP est chargée de la conduite de la réalisation des **ouvrages de service Petit Le Roy et Hochdorf**, ainsi que du tunnel et des systèmes d'exploitation (équipements de transport, dispositifs de signalisation, etc.) de la ligne prolongée.

La **RATP** a retenu le **GROUPEMENT ELIOS** conduit par **SETEC TPI** (mandataire) et **SYSTRA** pour la maîtrise d'œuvre du projet (conception, dimensionnement technique, description et direction de l'exécution des travaux). Les travaux sont réalisés en groupement par les entreprises **RAZEL-BEC** (mandataire), **EIFFAGE GÉNIE CIVIL** et **SEFI-INTRAFOR**.

Ouvriers, techniciens et personnels encadrants de tous les corps de métier… ils seront jusqu'à 20 personnes selon les pics d'activité à travailler quotidiennement sur les sites des futurs ouvrages de service.

CONTACT

Votre chargé d'information de proximité FRANÇOIS GASPAR répond à vos questions sur le prolongement de la ligne 14 jusqu'à Aéroport d'Orly. Pendant toute la durée des travaux, vous pourrez le contacter par téléphone au **07 79 84 28 61** entre 9 h et 17 h, par mail : **contactligne14sud@ratp.fr** ou le rencontrer aux abords du chantier.

Conception et réalisation : bdc conseil, août 2019 – Cartographie : bdc conseil
Illustrations : bdc conseil, Quark7 – Photos : © Eiffage

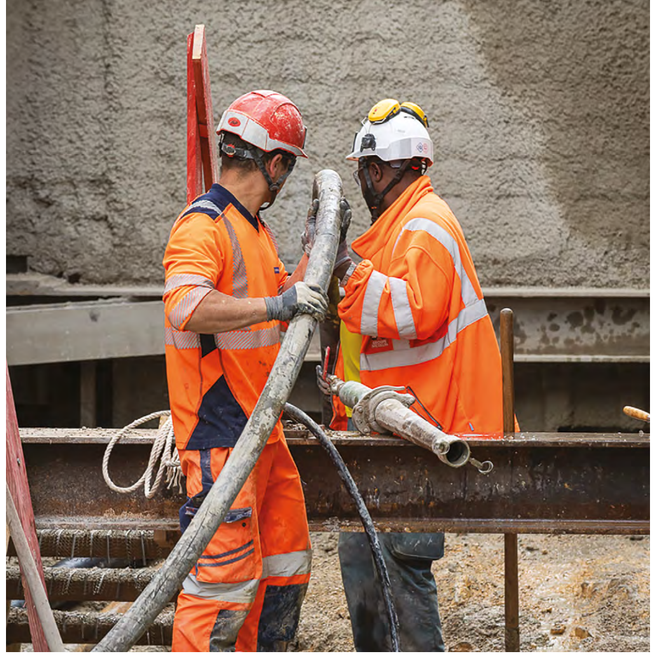

LA TECHNIQUE DE TERRASSEMENT TRADITIONNELLE

1
Le terrain est creusé à l'aide d'une pelle mécanique. Les terres sont évacuées par camions.

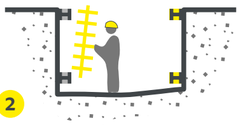

2
Des cintres de soutènement et des treillis métalliques sont mis en place pour bloquer les terres.

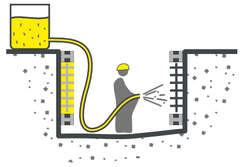

3
Le béton est projeté sur les treillis dans les espaces entre les cintres.

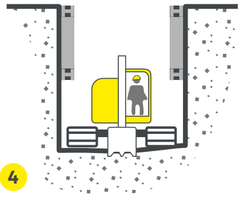

4
Une fois les parois consolidées, le creusement reprend. La boîte de l'ouvrage se construit ainsi palier après palier.

SUR LE CHANTIER

GÉNIE CIVIL
L'étape dite de génie civil d'un chantier de construction englobe l'ensemble des activités et techniques nécessaires à la réalisation des ouvrages. Il intègre les fondations et le gros œuvre.

BASE VIE
Cet ensemble de bungalows constitue le quartier général du chantier. Il est composé des différents locaux destinés aux équipes et à la conduite des travaux : bureaux, salles de réunions, vestiaires, sanitaires, etc.

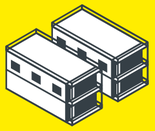

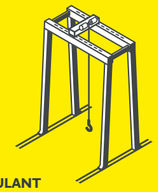

PONT ROULANT
Fixé sur des rails de roulement, cet appareil de levage mobile permet de déplacer et transporter des charges sur le chantier.

CINTRES ET TREILLIS
Ces poutres et armatures métalliques sont utilisées pour le terrassement dit traditionnel. Ils assurent le soutènement du terrain et le blindage des parois de l'ouvrage.

Une méthode de construction adaptée aux contraintes du quartier

L'ouvrage Petit Le Roy cumulera toutes les fonctions possibles d'un ouvrage : poste d'alimentation électrique, puits d'aération pour le renouvellement de l'air et le désenfumage du tunnel, ouvrage d'épuisement et accès de secours. De moindre dimension, l'ouvrage Hochdorf sera aménagé uniquement en accès de secours et d'évacuation d'urgence de la ligne.

L'un comme l'autre nécessite la construction de l'équivalent d'un immeuble souterrain de 10 étages environ, soit 20 à 30 m de profondeur, qui, à terme, sera matérialisé en surface par des grilles et trappes d'accès positionnées au sol uniquement. La construction de ces ouvrages est réalisée selon la méthode dite traditionnelle. Avec des installations peu encombrantes en voirie, ce principe de réalisation est adapté à la situation sur rue des chantiers.

LE CHANTIER & LE QUARTIER

Pour limiter les perturbations aux abords des chantiers et les gênes pour les riverains, la RATP veille à :
- **assurer** la sécurité de tous,
- **annoncer** à l'avance ses interventions,
- **limiter** les horaires du chantier en journée,
- **éviter** et encadrer les travaux de nuit ou le week-end,
- **organiser** les flux de circulation du chantier,
- **préserver** les accès livraison et pompiers,
- **maintenir** l'accès aux logements,
- **privilégier** les techniques qui émettent le moins de nuisances sonores ou vibratoires,
- **adapter** ses procédés pour limiter l'émission de poussières,
- **préserver** l'environnement : tri et limitation du rejet des déchets,
- **assister** les riverains via l'unité d'accompagnement créée par la Société du Grand Paris.

Les travaux de 2018 à 2020

SEPTEMBRE 2018	Fin de l'installation du chantier de l'ouvrage Petit Le Roy et de la base vie commune aux chantiers des deux ouvrages
HIVER 2018-2019	Travaux de confortement du terrain sur le site Petit Le Roy
PRINTEMPS 2019	Neutralisation du square Hochdorf pour la durée des travaux et début de l'installation du chantier de l'ouvrage Hochdorf
ÉTÉ 2019	Terrassement de l'ouvrage Petit Le Roy Travaux de confortement du terrain sur le site Hochdorf
AUTOMNE 2019	Début de la création des structures internes de l'ouvrage Petit Le Roy Terrassement de l'ouvrage Hochdorf
HIVER 2019-2020	Début de la création des structures internes de l'ouvrage Hochdorf
JUSQU'EN DÉCEMBRE 2020	**Réalisation des structures internes des deux ouvrages**

Grand Paris express

OUVRAGES HOCHDORF ET PETIT LE ROY
LIGNE 14 SUD

Août 2019

GUIDE DU CHANTIER

« À 500 m l'un de l'autre dans la rue du Lieutenant Petit Le Roy, les deux ouvrages de service de la ligne 14 Sud, situés sur la commune de Chevilly-Larue, sont en construction. L'emprise de chaque chantier et la base vie commune aux deux sites sont installées dans le quartier et modifient partiellement circulations et usages pendant toute la période des travaux. À terme, les deux sites entièrement souterrains abriteront des équipements indispensables à l'exploitation de la ligne 14. »

L'équipe projet

RATP — Société du Grand Paris

LE CHANTIER DE L'OUVRAGE PETIT LE ROY

4 La rue du Lieutenant Petit Le Roy partiellement en sens unique

L'emprise chantier de l'ouvrage Petit Le Roy empiétant sur la chaussée, la circulation routière de la rue a été réduite à un sens unique, entre l'avenue Jacques Brel et la rue du Père Mazurié, dans le sens sud-nord.

1 1 base vie pour 2 ouvrages

Pour limiter la taille des emprises de travaux et l'impact sur l'espace public, les deux chantiers d'ouvrages partagent une seule et même base vie située au 103 rue du Lieutenant Petit Le Roy.

2 L'aire de jeux du square Hochdorf déplacée

Le chantier du futur ouvrage Hochdorf s'est installé à l'emplacement du square dont il tire son nom. Les enfants du quartier peuvent maintenant retrouver leur aire de jeux à 600 m de là, dans le square Pougne-Hérisson, au niveau du 55 avenue Jacques Brel.

3 Des cheminements piétons adaptés

En raison du rétrécissement de la rue du Lieutenant Petit Le Roy entre les numéros 59 et 77, les piétons sont invités à passer par le cheminement sécurisé aménagé dans l'allée cavalière du parc. Le trottoir côté impair reste accessible.

square Pougne-Hérisson

rue du Saut du Loup

avenue Jacques Brel

impasse Sainte-Colombe

rue Édouard Branly

piscine municipale

parc départemental de Chevilly

rue du Lt Petit Le Roy

rue des Alouettes

rue Antoine Ferracci

rue Paul Langevin

rue des Bleuets

rue des Pensées

rue du Lieutenant Petit Le Roy

rue Ernest Flammarion

rue Pierre Brossolette

LE CHANTIER DE L'OUVRAGE HOCHDORF

CHEVILLY-LARUE

- Cheminement piéton modifié
- Passage piéton pendant les travaux
- Piste cyclable supprimée
- Piste cyclable
- Stationnement supprimé
- Circulation automobile
- Zone de chantier Grand Paris Express

100 m

N